

# Domaine Public

## DP

864

J.A. 1000 Lausanne 1 21 mai 1987  
Hebdomadaire romand Vingt-quatrième année

## Un milliard par siècle

Une grande banque suisse fête ses cinq quarts de siècle: nantie, généreuse, publicitaire, elle marque l'anniversaire par 125 millions de dons. La Suisse confédérale célébrera les sept siècles du premier pacte: nantie certes, mais quels projets généreux ?

A point nommé sort le Message du Conseil fédéral sur l'aide financière et technique en faveur des pays en développement.

Plus de 250 pages sont consacrées au sujet - l'ampleur d'un livre - avec, pour illustrer l'exposé, des données statistiques utiles, des graphiques et même une bibliographie! Travail bien fait, d'un sérieux tout helvétique. Mais à suivre ainsi l'affectation et l'utilisation de chaque crédit, l'air du large pénètre jusque dans nos vallées. Suivez le texte, l'atlas à la main! La Suisse apparaît même solidaire des organisations internationales, se ralliant par exemple aux conclusions de l'Assemblée générale des Nations Unies sur l'aide à l'Afrique (juin 1986). Et la demande de crédit d'engagement, 2100 millions pour couvrir une période d'au moins trois ans n'est à première vue pas négligeable. Qu'on se souvienne que les adversaires de l'adhésion à l'ONU utilisaient comme argument la peur d'une dépense nouvelle de quelques dizaines de millions!

Un bilan de l'état social du monde est dressé. Lourd de contrastes. En espérance de vie, en taux de scolarisation, des progrès impressionnants s'observent. En 25 ans, dans les pays en développement, l'espérance de vie passe de 44 à 60 ans.

Mais dans 37 pays la population souffre de carence alimentaire; et l'on divise même cette population en catégories, celle qui ne reçoit pas assez de calories pour travailler normalement, et, sous-groupe, celle qui n'en a pas assez pour sa croissance physique et le maintien de sa santé. Or ces catégories-là représentent des centaines de millions d'êtres humains. 730 millions ne mangent pas assez pour travailler normalement; 340 millions, parmi eux, pas assez pour vivre sans déficience; et leur nombre a, hélas! en 25 ans augmenté de 14%.

Il faudrait souligner aussi, car on nous présente le plus souvent les images de la pauvreté rurale, la misère liée à l'urbanisation incontrôlée, qui épuise les ressources en eau potable et qui défie l'hygiène. En 1950, une seule ville africaine comptait plus d'un million d'habitants. En 1980, elles étaient déjà 18. En l'an 2000, elles seront plus de 60.

L'immensité de la tâche pourrait décourager les bonnes volontés solidaires: comment vider l'océan avec un coquillage? Mais nous sommes aussi géants, financièrement, dans ce monde si inégal. La ville de Lausanne compte 127 000 habitants, son budget: 723 millions. Le Rwanda compte 6 millions d'habitants et gère un budget de 525 millions.

Or l'effort de la Suisse reste inférieur à la moyenne des pays membres de l'OCDE, et plus particulièrement des pays nordiques, qui comme nous n'ont pas d'attaches post-coloniales. La Norvège, exemplaire, consacre 575 millions de dollars à l'aide publique au développement, la Suisse 303!

La retenue suisse est d'autant moins justifiable que si notre produit intérieur n'est que le 0,7% du produit mondial, notre part à l'activité financière internationale est de l'ordre de 10%. Il ne faut cesser de répéter aussi que nous sommes le pays qui, par habitant, tire le plus haut rendement de la fortune placée à l'étranger.

Les 700 ans de la Confédération ne peuvent pas être que la célébration d'une incontestable réussite historique. Ce lien naturel entre l'anniversaire et le don offert, généreux et désintéressé, pourquoi ne l'établissons-nous pas à l'occasion de notre fête nationale? A l'échelle historique des siècles, à la mesure de notre fortune, c'est sept milliards que la Suisse, et pas seulement par le moyen du budget fédéral, devrait consacrer en 1991 à ceux qui n'ont pas sa chance! Non pas pour avoir "bonne conscience", peut-être pour notre image, mais pour retrouver par la solidarité le sens de la fête généreuse.

# Comptages d'Allemands

■ (y) Les Allemands sont réputés gens d'ordre, et respectueux de l'autorité. Mais ils ont retenu la leçon que l'histoire contemporaine leur a donnée par deux fois au moins: le pouvoir, même manié avec précaution, reste un produit dangereux. L'Etat, même démocratique, peut toujours devenir policier. D'où leur méfiance profonde à l'égard de toute machine à surveiller les individus. D'où leurs hantises vis-à-vis de Big Brother, et le sérieux avec lequel ils prennent les problèmes que les Français ont délégués à la commission "informatique et libertés".

A l'ère d'IBM, Siemens und Kompanie, on ne badine pas en Allemagne avec la protection des personnes sur lesquelles des données sont rassemblées, pour subir ensuite Orwell sait quels traitements, croisements et autres tripotages informatisés. On badine même si peu que, le 13 avril 1983, la Cour constitutionnelle de Karlsruhe demandait le report du recensement fédéral prévu pour la fin du mois; et, dans un arrêt rendu le 15 décembre 1983, annulait en partie la base légale dudit recensement, interdisant la combinaison de certaines données susceptible de violer la sphère privée de certains individus,

qui n'auraient plus disparu dans l'anonymat de l'"univers" recensé. Après avoir rageusement mis au pilon les tonnes de papier imprimé en vue du comptage général de 1983, le gouvernement a repris l'idée d'un recensement, plus modeste: 33 questions au plus, adressées aux ménages et habitants de tout le pays, que parcourent ces jours des centaines de milliers d'agents recenseurs, dûment formés et chapitrés, dotés d'une carte officielle d'identification et de tous les moyens – sourire de commande compris – susceptibles de donner confiance aux personnes interrogées. Une gigantesque campagne de presse et de propagande officielle soutient le grand effort de porte-à-porte général.

## L'échec programmé

Mais l'entreprise paraît d'ores et déjà vouée à l'échec. Car la résistance au recensement n'a cessé de se développer et de s'organiser ces dernières années. D'abord composé de citoyens "concernés", dont les deux avocates hambourgeoises qui avaient alerté la Cour constitutionnelle, le mouvement a fusionné ces derniers mois avec une coordination nationale des innombrables actions entreprises à l'échelon local ou régional. De la mise en méfiance à l'incitation au boycott (malgré de fortes amendes prévues) ou aux réponses non valables, tous les moyens ont été mis en œuvre pour rendre d'avance inutilisable les résultats du grand comptage de 1987. Avec un taux attendu de 20% de questionnaires inexploitable ou non fiables dans les grandes villes, autant dire que les centaines de millions de marks investis dans l'opération menacent d'être irrémédiablement perdus – et avec eux une sérieuse partie de la crédibilité gouvernementale.

## Et en Suisse ?

Autant dire aussi que, de ce côté-ci du Rhin, on observe avec attention – et une inquiétude croissante – ce qui se passe en Allemagne. Certes, on n'y joue pas la répétition générale du

prochain recensement fédéral de la population, qu'il est prévu d'avancer de décembre à mai 1990 (afin de pouvoir en utiliser les résultats pour les élections nationales de l'automne 1991). Certes, le mouvement de résistance en Suisse n'a pas les mêmes racines historiques – même si certaines villes du Jura neuchâtelois et de l'agglomération zurichoise ont donné en 1980 des résultats qu'il a fallu patiemment "redresser".

Mais il ne faut pas méconnaître l'effet de contagion des événements ouest-allemands. Et l'Office fédéral de statistique (OFS) sait qu'il doit d'ores et déjà y faire face. En mars dernier, il a fait tester dans quatre communes de Suisse un questionnaire réduit à une vingtaine de pauvres questions, qui prépare le recensement-croupion de 1990. Lequel aura bien lieu avant l'entrée en vigueur de l'éventuelle future loi fédérale sur la protection des données personnelles, dont Mme Kopp s'emploie à retarder la sortie, comme l'avaient fait avant elle MM Friedrich et même Furgler.

Tirailé entre les aspirations contradictoires des recensables potentiels et des utilisateurs de statistiques démographiques, l'OFS navigue au plus serré, sous le vent tempétueux venu d'Allemagne, en tenant le cap des Directives du 16 mars 1981 applicables au traitement des données personnelles par l'Administration fédérale. Difficile parcours en vérité pour Carlo Malaguerra, nouveau directeur de l'OFS.

Décidément, depuis l'an un de notre ère, et bien avant l'ordinateur, l'organisation d'un recensement réserve bien des surprises à l'autorité.

## Berne se met au vert

Les députés bernois ont décidé, après ceux de Saint Gall il y a quelques semaines, de déposer une initiative cantonale aux Chambres fédérales pour l'introduction de douze dimanches sans voitures et pour des taxes auto comprises dans le prix de l'essence. Même si l'idée d'un éventuel rationnement du carburant a été rejetée, le parlement verdit.

## DP Domaine Public

### Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley

Rédacteur: Marc-André Miserez

Ont collaboré à ce numéro:

Jean-Pierre Bossy

François Brutsch

André Gavillet

Yvette Jaggi

René Longet

Ursula Nordmann-Zimmermann

Charles-F. Pochon

Points de vue:

Jeanlouis Comuz

### Abonnement:

63 francs pour une année

### Administration, rédaction:

Case 2612, 1002 Lausanne

Saint Pierre 1, 1003 Lausanne

Tél: 021 / 22 69 10 CCP: 10 - 15527-9

### Composition et maquette:

Domaine Public

### Impression:

Imprimerie des Arts et Métiers SA

## Enfin une première échéance

■ (fb) Pionnier de l'aménagement du territoire (le découpage en zones date d'avant la guerre), le canton de Genève traîne aujourd'hui parmi les retardataires: alors que d'autres cantons ont déjà adopté leur plan directeur, ou en discutent, le bout du lac n'a toujours pas fixé la marche à suivre.

Paradoxalement, c'est sa longue expérience du sujet qui dessert Genève: accumulée, au fil du temps, dans un enchevêtrement de lois et règlements, la législation cantonale sur l'aménagement du territoire devait, dans un premier temps, subir une bonne toilette. C'est l'exercice qui a été tenté à travers la mise sur pied d'une loi spécifique reprenant des pans entiers des lois existantes – qui s'en trouvent allégées d'autant. Une méthode qui ne se prête guère à l'innovation: on cherche en vain dans ce projet une volonté de faire véritablement participer la population à l'aménagement du territoire.

Il faut ajouter à cela deux particularités plus circonstancielles, qui ont toutes deux trait à la présence du conseiller d'Etat Christian Grobet à la tête du département des travaux publics: la mise en place d'instruments nouveaux, d'une part, et la méfiance des milieux immobiliers de l'autre. Avec la loi sur les démolitions et rénovations d'immeubles, les Genevois ont adopté un nouveau type de plan d'aménagement, les plans d'utilisation du sol destinés à favoriser le maintien de l'habitat et la mixité des quartiers. Une bataille politique et juridique (jusqu'au Tribunal fédéral) qui demeurera longtemps incertaine et retardera d'autant la nouvelle loi. Autre changement, psychologique celui-là: l'arrivée d'un magistrat socialiste, de surcroît sûr de lui et dominateur, dans un fief libéral. Pour les milieux immobiliers, le choc fut rude; si tous n'en pâtirent pas (dans la pratique, Grobet a l'art du compromis à l'arraché qui ravit tout le monde), beaucoup n'en ont pas moins conservé un soupçon viscéral.

D'où un phénomène de ras-le-bol des professionnels de l'immobilier et de la construction qui prétendent ne plus rien comprendre à la législation

qui les régit et hurlent à la bureaucratie envahissante qui empêche de construire en rond. Le parti libéral s'en est fait le fer de lance, qui a réussi à bloquer pendant deux ans les travaux de la commission parlementaire chargée d'étudier un projet soi-disant porteur de tous les péchés du monde, sans pour autant formuler de proposition à même de raccourcir ces fameuses procédures excessivement longues. De guerre lasse, c'est seulement une première tranche de la future loi qui doit être soumise prochainement au parlement.

Un enjeu particulièrement intéressant dans ces 17 articles: la manière dont

sera adopté le plan directeur cantonal par le Grand Conseil. Sans référendum possible, comme le propose Grobet, ou avec (comme dans le canton de Vaud, p.ex.), selon la solution retenue par une majorité de hasard de la commission. D'un côté, avec les radicaux, les démocrates-chrétiens, certains libéraux gouvernementaux et socialistes disciplinés, ceux qui estiment que les options d'un plan directeur, trop complexes, ne se prêtent pas à une votation populaire – déjà bien beau qu'il ne soit pas resté l'apanage du Conseil d'Etat. De l'autre, écologistes, vigilants, libéraux et socialistes hétérodoxes défendent la démocratie directe comme ultime rempart contre la technocratie. Décision le mois prochain – si le débat n'est pas une nouvelle fois renvoyé (il l'a déjà été à deux reprises).

### EGALITE DE SALAIRE

## Discrimination directe et discrimination indirecte

■ (unz) Le Tribunal fédéral a admis le recours de droit public de six infirmières en procès pour obtenir des salaires égaux. Selon le verdict de la Haute cour, le tribunal administratif de Zurich devra ordonner une expertise neutre pour déterminer la valeur du travail des recourantes. Est-ce déjà une victoire pour la réalisation du principe de l'égalité des salaires? La partie est loin d'être jouée.

Les expériences des pays étrangers nous apprennent qu'il ne suffit pas, pour atteindre l'objectif visé, d'éliminer les discriminations directes de salaire, de payer par exemple le même salaire à l'acteur et à l'actrice, qui jouent dans la même pièce un rôle d'égale importance. Car il existe aussi des discriminations indirectes de salaire, celles — voulues ou non — qui subsistent entre des professions typiquement masculines, bien payées, et des professions féminines, mal payées. Souvent la valeur du travail exécuté par ces hommes et ces femmes est singulièrement égale.

Abolir ces discriminations indirectes, objet principal de la jurisprudence à l'étranger, passe par la comparaison de la valeur du travail de toutes les professions représentées dans une entreprise, voire même dans la branche ou au-delà. A l'étranger, ces types de comparaisons entre professions hétéroclites sont actuellement admises par la jurisprudence; toutefois ce résultat n'a pas été acquis du jour au lendemain, tant est complexe le problème de la discrimination.

Les juges suisses commencent seulement à y être confrontés. Espérons qu'ils s'inspireront directement du stade actuel de la jurisprudence élaborée dans d'autres pays industrialisés. Dans cet ordre d'idées, il est à souhaiter que, lorsqu'il ordonnera l'expertise neutre, le tribunal administratif de Zurich exige la comparaison de la profession d'infirmière avec toutes sortes de professions masculines. Deux des juges fédéraux se sont prononcés dans ce sens, mais la Haute cour a laissé la question ouverte...

# Presse - purée

■ (réd) Le nouvel épisode de la "guerre en papier" qui est en train de se jouer entre Genève et Lausanne est intéressant et révélateur: il montre à quel point les journalistes ont de la peine à jeter un regard critique sur leurs propres affaires. Affaire de gros sous naturellement, mais qui permet aussi de dégager une conception originale de ... l'aménagement du territoire. Quelques réflexions collectives suivies des interventions de notre rédacteur responsable Jean-Daniel Delley au cours d'un débat sur la presse et la publicité qui ne semble pas avoir beaucoup intéressé nos confrères.

La Tribune de Genève et 24 heures n'ont pas fait mentir l'adage: la presse est curieuse de renseigner sur tout, sauf sur elle-même. Merci à Laurent Bonnard de la Radio romande d'avoir fait tomber le premier l'information dans le domaine public: la Tribune de Genève sera donc imprimée à Bussigny-près-Lausanne.

Les quotidiens du lendemain accordent à la nouvelle une importance variable: premiers intéressés, 24 heures et la Tribune se contentent du communiqué de l'ATS, avec, pour la seconde, un éditorial destiné à rassurer les lecteurs: "La Tribune de Genève reste à Genève". Plus curieux, la Liberté / le Courrier et le Journal de Genève / Gazette de Lausanne mettent un, respectivement deux, de leurs journalistes sur l'affaire. L'Impartial de ce mercredi 13 mai est bizarrement le seul quotidien à publier l'enquête de Maya Jurt, correspondante genevoise de la Weltwoche, réalisée pour le compte du BRRI. 24 heures et la Tribune sont également abonnés aux services de cette agence... C'est encore de l'Impartial que viendra le coup de gueule du lendemain. Gil Baillod explique clairement les enjeux de cette "grande partouze": des pelletées de millions.

## Séparation des pouvoirs

Les principaux intéressés n'ont donc pas jugé bon de rappeler au public l'existence de l'accord Tribune - La Suisse - Publicitas, qui arrive prochainement à terme et ne sera vraisemblablement pas renouvelé. Ce contrat interdit pour l'instant à la "Julie" de devenir un quotidien du matin. Or, selon Gil Baillod, la rentabilité l'y condamne et c'est pour cette unique raison qu'elle ne pourra pas être imprimée à Genève, dans le centre multimédia que projette J.-C.

Nicole. Dans les colonnes de La Suisse, ce dernier exprime sa déception et son étonnement. Au Journal de Genève, M. Nicole déclare que: "Publicitas (propriétaire de la Tribune à 95%, réd.) a choisi en Suisse d'interférer dans des entreprises de presse, ce qui pose un problème ..."

On enseigne aux jeunes journalistes qu'annonces publicitaires et informations rédactionnelles ne doivent pas être confondues. Assez piquant quand l'agence de publicité dominante est aussi propriétaire du journal.

Publicitas et les médias	
	%
Stadtanzeiger AG Olten	100
SA de la Tribune de Genève	95
Novapress AG Zurich	
(Das ideale Heim)	50
Zollikofer AG St-Gall	
(St. Galler Tagblatt)	40
AG des Winterthurer	
Stadtanzeiger	39,5
Kafera AG St-Gall	
(Radio Aktuell)	35
Imprimerie moderne SA Sion	
(Nouvelliste)	33
National Zeitung und	
Basler Nachrichten AG	
(Basler Zeitung)	20
Telepress AG Zurich	
(Videotex)	16,6
Tevag AG Bâle (TR7)	7
Tel Sat AG Bâle	2,3

Source: BRRI

Une claire répartition des rôles voudrait que les agences de publicité n'aient, dans les médias qui vivent de recettes publicitaires, que des participations d'observateurs. Pour ne pas prendre caution à gauche, disons que c'est une sagesse de banquiers: ils refusent d'être actionnaires majoritaires des sociétés avec lesquelles ils travaillent.

## Du point de vue de l'aménagement du territoire

Combien de fois n'avons-nous pas décrit la volonté de Genève, à l'étrémité sur son territoire, de trouver dans le district de Nyon les espaces d'expansion qui lui font défaut! On a vu aussi de grands commerces (Ikea, Pfister) chercher à mi-chemin sur l'Aubonne la clientèle des deux cantons. L'originalité du choix de la Tribune de Genève est d'échapper à ces solutions traditionnelles, pour faire au sens géographique du terme, un saut. Peut-être est-ce l'amorce d'une conception moins concentrique de l'aménagement du territoire?

Hors de l'arc lémanique, des problèmes similaires risquent de se poser: de même modèle que celles de la Tribune, les presses du Nouvelliste ont été mises en service la même année. Bien que les typos valaisans semblent en tirer un meilleur parti, ces machines vont devoir être remplacées bientôt. La

direction du quotidien reste très discrète à ce sujet. On imagine mal le Nouvelliste imprimé hors du Valais. La solution pour André Luisier serait d'attirer à lui tous les petits journaux régionaux afin de rentabiliser ses nouvelles installations.

A Neuchâtel, l'existence de deux imprimeries pour les deux quotidiens semble anachronique. Dans la FAN du 31 mars dernier, Fabien Wolfrath écrivait: "d'ici à 1990, l'outil de production de l'Impartial devra être modernisé de fond en comble. Si la Chaux-de-Fonds voulait faire cavalier seul, il faudra trouver plus de dix millions. Un regroupement des moyens techniques entre le Haut et le Bas est une alternative". Une chose est certaine, Gil Baillod, qui vient de transférer sa régie d'annonces d'ASSA à Publicitas, ne veut pas entendre parler d'impression à Bussigny.

Publicitas ne peut d'ailleurs ignorer qu'une très forte concentration des médias aboutit aussi, dans certains cas, à la création d'agence de publicité maison. C'est ce qui se passe avec Hersant en France et avec la plupart des grands journaux allemands.

### **Concentration des quotidiens ?**

L'impression des deux quotidiens à Bussigny, qui évite les surinvestis-

sements dans un marché étroit, entraînera-t-elle une collaboration rédactionnelle? Si les parties concernées démentent toute rumeur de fusion des titres, cela n'exclut pas la recherche d'une édition commune à très fort tirage avec titres séparés, cahiers communs ou cahiers séparés. Un supplément commun à la *Tribune* et à l'autre quotidien du groupe *24 heures (Télé-Top Matin)* existe déjà; d'autres combinaisons sont éprouvées: on connaît les formules *Liberté - Courrier* ou *Journal de Genève - Gazette de Lausanne*.

S'il y a concentration des moyens de production, mais aussi, nous dit-on, volonté de respecter l'originalité rédactionnelle, il serait nécessaire que les règles du jeu soient rendues publiques, et que cette transparence ne soit pas faite seulement d'intentions, de protestations de bonne volonté, mais qu'elle repose sur des conventions dont chacun puisse juger le respect; que l'autonomie rédactionnelle repose sur une charte. Les concentrations obéissant aux lois du marché, l'indépendance des rédactions pourrait devenir un luxe coûteux.

## **Le journal-emballage à jeter**

■ (jd) Dans le cadre du Salon international du livre et de la presse, la *Tribune de Genève* a organisé une table ronde sur le journalisme confronté aux impératifs commerciaux et aux exigences de la déontologie professionnelle.

Très rapidement le débat s'est centré sur la nécessité et l'impact de la publicité. Se réfugiant dans les généralités, les responsables des grands quotidiens ont souligné l'importance de la manne publicitaire qui permet au lecteur d'acheter son journal pour un prix modique; par ailleurs la publicité constituerait un mode particulier d'information qui trouve naturellement place dans la presse. Les pressions exercées par les annonceurs sont rares et n'affectent en rien l'autonomie rédactionnelle des journaux. Certes on peut admettre que les menaces et le boycottage qui visent à influencer la politique rédactionnelle ne sont pas monnaie courante. Le refus de publicité décidé plusieurs mois durant par les importateurs de voitures contre le *Tages Anzeiger* pour le punir de son "autophobie" reste une exception, tout comme le boycottage de la *Tribune de Genève* par certaines régies immobilières indisposées par des articles "hostiles" au cours de la campagne sur l'initiative contre les congés-ventes. Plus récemment, la tentative de Migros Saint-Gall de châtier deux quotidiens locaux coupables d'avoir porté un regard critique sur un nouveau centre de loisirs édifié par la grande coopérative, a fait long feu. Reste qu'on peut imaginer des pressions plus discrètes ou qui ne parviennent pas à la connaissance du public. Et les déclara-

tions d'autonomie de la presse pèsent peu face au poids des annonceurs dans le budget des journaux - jusqu'à 75% des recettes.

Plus que les attaques frontales contre la liberté de la presse, il faut craindre l'alignement inconscient des rédactions qui anticipent les critiques potentielles des annonceurs. Cette sorte d'auto-censure spontanée est plus insidieuse parce que moins perçue à la fois par les journalistes et les lecteurs.

Ce phénomène prend des dimensions plus inquiétantes encore lorsque la partie rédactionnelle du journal vient en quelque sorte épauler la campagne promotionnelle d'un annonceur. Ainsi de la *Tribune de Genève* qui, il y a tout juste un an, a répercuté dix jours durant une promotion de "La Placette" en reprenant dans les surtitres le slogan publicitaire de ce magasin. Cette pratique n'est pas propre au seul quotidien genevois. Il ne s'agit pas de nier aux journaux le droit d'informer sur la vie économique. Mais cette information qui porte sur des entreprises à budget publicitaire important risque fort d'être incomplète, laissant dans l'ombre les aspects moins positifs de ces entreprises; dans le cas des grands magasins, les conditions de travail et de rémunération du personnel, par exemple.

Il y a plus grave encore. La concurrence acharnée que se livrent les grands journaux sur un marché proche de la saturation conduit à des "innovations" qui n'ont plus qu'un lointain rapport avec la mission d'information de la presse. Concours en tous genres, voyages organisés, mise sur pied ou financement

de manifestations qui deviennent prétexte à informer. Photo et interview du gagnant, reportage sur la croisière des chers lecteurs,... le journal crée alors de toutes pièces l'actualité; l'information se fait circulaire. Il s'agit de fidéliser le lecteur non pas en misant sur la qualité du journal mais en multipliant des prestations étrangères à la mission première de la presse.

Dans ce débat la déontologie professionnelle n'a guère été abordée. Pourtant les impératifs commerciaux auxquels la presse est confrontée exigent des classifications, des règles aux contours moins flous. Si les journalistes genevois ont mis sur pied une commission d'éthique chargée d'élaborer un livre blanc, c'est que malaise il y a parmi les professionnels.

Face aux mesures de boycottage, le respect de la déontologie devrait inciter les éditeurs d'une région à refuser solidairement la publicité du boycotteur.

Il n'est guère réaliste de rêver au retour à une presse d'avant le péché originel de la publicité. Mais les journaux, collectivement, parce qu'ils restent des supports indispensables de communication, ont les moyens de fixer des règles de comportement claires et publiques propres à limiter les impacts néfastes de la publicité. Ils pourront alors sans hypocrisie se référer aux principes déontologiques. A défaut, on peut imaginer qu'à terme des lecteurs suffisamment nombreux soient prêts à déboursier un prix supérieur pour un journal qui soit autre chose qu'une feuille de papier servant à emballer des gadgets de tous genres.



■ (mam) Souvent, nous sommes fascinés par l'aisance qu'affichent les enfants et les adolescents face à un clavier d'ordinateur. C'est ainsi que la foire Computer 87, tenue récemment à Lausanne, m'aura donné l'occasion de rencontrer un de ces petits génies, aussi habile au maniement de notre fameux logiciel de mise en page (voir ci-contre) qu'à celui de ces programmes de dessin qu'une année de Macintosh ne m'a pas encore pas laissé le temps de découvrir. Mais Julien Perrot est bien plus que cela : du haut de ses quatorze ans, il a déjà derrière lui une longue carrière d'écologiste (au sens littéral du terme), d'éditeur et de journaliste.

UN "PETIT GENIE" DE QUATORZE ANS

## "Pour remercier les fleurs de leur beauté"

*La Salamandre*, vous connaissez? Si ce mensuel d'informations et d'enquêtes sur les plantes et les animaux ne figure pas encore à la devanture des kiosques, ses quelque 300 exemplaires distribués lui donnent une certaine respectabilité.

Julien Perrot, reporter-rédacteur-photographe-illustrateur-maquettiste-éditeur, a démarré il y a presque 4 ans avec un bulletin tiré à 20 exemplaires, pour la famille et les proches. Simplement parce que "j'ai toujours aimé écrire et faire partager mes intérêts aux autres". Pendant un an, son journal ne parle que de la préhistoire "le problème, avec cette période qui me passionne", explique Julien, "c'est qu'à part quelques fossiles on ne peut faire que très peu de découvertes par soi-même. Tout le reste doit être repiqué dans des livres".

### Un reporter de terrain

Julien est donc parti arpenter prairies, marais et forêts à la recherche de nouveaux sujets. "En général, mes articles sont saisonniers; en quatre ans, j'ai eu le temps d'accumuler de la documentation, et contrairement à ce qui se passait pour la préhistoire, je peux raconter ce que j'ai vu et non uniquement ce que j'ai lu. En général je n'ai recours aux livres que pour préciser certains points". Quand il s'agit d'étudier à fond une plante ou un animal, il n'hésite pas à se lancer dans un élevage.

C'est ainsi que le numéro de mai de *La Salamandre* contient un dossier sur les fleurs des marais, sur les tritons et sur la bergeronnette grise (un oiseau, comme chacun le sait). Les problèmes des étangs ne sont pas ou-

bliés non plus; quelques schémas expliquent le mécanisme de l'atterrissage et l'action des divers polluants est passée en revue.

"Des scientifiques sont abonnés à mon journal; je ne pense pas leur apporter grand-chose, mais en général ils aiment ma manière d'aborder les sujets. J'essaie d'y mettre un peu d'humour, pour rendre la lecture plus facile, mais cela n'exclut pas la précision".

C'est ainsi que les dossiers de *La Salamandre* présentent certaines plantes et animaux sous forme d'interview, de récit vécu du type: "La vie d'un chêne racontée par le principal intéressé, Sylvestre Dubois" ou de dialogue, tel ce droit de réponse accordé à une larve d'éphémère qui proteste contre un article élogieux consacré au cincle (encore un oiseau), qui est un de ses principaux prédateurs. Très imaginatif, mais néanmoins savant, Julien est un excellent vulgarisateur.

Observateur du milieu vital, il n'est évidemment pas insensible à sa lente dégradation. Toujours dans son édition de mai, *La Salamandre* nous livre un texte écrit pour l'émission "Franc-parler" de la TV romande. On y sent une certaine inquiétude: "nous sommes partie intégrante de la nature et nous avons tout intérêt à ce qu'elle se porte bien. Utopie? Absolument pas, l'utopie serait de croire que rien ne peut nous arriver".

### Ecolo du coeur

Ecologiste au sens premier du terme, Julien ne se sent pas attiré par l'action politique: "même si je n'en rate pas une pour militer sur des problèmes concrets, (il est membre du

WWF, de la LSPN, de l'AST et de la société ornithologique de Sem-pach) la politique n'est pas mon créneau; j'essaie, à mon échelle, d'ouvrir un peu les yeux des gens sur ce qu'on peut voir devant son nez et qu'on ne regarde jamais. Si les gens connaissent mieux l'environnement, ils seront beaucoup plus sensibles quand on leur dira qu'il est en train de disparaître". "J'apprends le nom des fleurs pour les remercier de leur beauté et pour leur prouver que je ne les oublie pas" déclarait-il un jour au quotidien de sa région.

Julien se veut optimiste: "la vie est belle, il faut en profiter, c'est pour cela que je fais plein de choses". A l'âge où certains de ses camarades préfèrent le roller-skate ou les jeux vidéo, il passe son temps à courir la campagne, à lire des revues spécialisées ou à écrire. D'entièrement dactylographiée, sa *Salamandre* est passée il y a un an à une composition en "desktop publishing", citée comme modèle par les professionnels de la branche. A part son journal, Julien donne parfois des conférences-diapos; il a même animé pendant quelque temps un petit musée paléontologique. Radio et Télévision l'invitent dans leurs émissions, et la presse lui a déjà consacré quelques articles. Cette gloire naissante ne l'empêche en pas de suivre les cours de 8<sup>e</sup> classique. "J'ai choisi le latin et le grec parce que c'est aussi l'approche d'une culture. L'histoire est une autre de mes grandes passions".

"Pas stressé", Julien se destine à la biologie, à l'enseignement, voire éventuellement au journalisme, "parce que j'aime bien expliquer les choses aux gens".

## Jugements à réviser

Combat de nègres dans un tunnel, méthode historique, etc.

Je vous parlais de cet historien, qui, se référant à une lettre de Wille, dans laquelle le brave général disait qu'il considérait que son premier devoir était de maintenir la Suisse *en dehors* de la guerre (la Première Mondiale), en concluait qu'il proposait tout au contraire l'entrée de la Suisse dans la guerre (aux côtés de l'Allemagne)...

Dans le même ordre d'idées, j'ai éprouvé une petite surprise, l'autre jour:

**Révisionnistes:** on appelle "révisionnistes" ceux qui nient contre toute évidence l'existence des chambres à gaz et des camps d'extermination.

Parmi ceux-ci, le premier en date semble-t-il, **Paul Rassinier**, auteur du *Mensonge d'Ulysse* (1948-1950, nombreuses rééditions), m'inquiétait un peu, ou dans tous les cas m'intriguait: Ancien socialiste, ancien résistant, arrêté par la Gestapo, torturé, déporté à Buchenwald, puis à Dora, réchappé par miracle – comment un tel homme pouvait-il nier... ???

Or je lis (page 170): "Mon opinion sur les chambres à gaz ? *Il y en eut*: pas tant qu'on le croit. Des exterminations par ce moyen, il y en eut aussi: pas tant qu'on l'a dit." En d'autres termes, Rassinier ne nie rien du tout ! Il s'élève d'une part contre ceux qui ont généralisé abusivement (parenthèse: on admet aujourd'hui qu'il n'y avait pas de chambres à gaz à Buchenwald; qu'il y en avait une à Dachau, mais que pour de mystérieuses raisons, elle n'a pas été utilisée) (autre parenthèse: en ce qui me concerne, je ne vois pas, d'ailleurs, quel avantage il peut y avoir à périr suite à des mauvais traitements, sous-alimentation, pendaisons, etc – Rassinier donne d'effroyables exemples – plutôt que dans une chambre à gaz et ce que cela change à la question) et d'autre part contre ceux qui se sont prévalus de leur qualité d'anciens internés, alors qu'à la limite, ils avaient peut-être été amenés (contraints!) à participer – c'est le thème de cet admirable récit de Vercors qui s'intitule *Les Armes de la Nuit*. En troisième lieu, à dénoncer des faits qui pour être (selon moi) différents, n'en ont pas moins certains traits communs: en Indochine, en Algérie, en URSS; et même à la Libération... Et même dans les prisons très ordi-

naires d'avant-guerre, dans les bataillons disciplinaires: "*Dante n'avait rien vu!*" – vous pouvez allonger la liste selon vos préférences: Chili, Afghanistan, Argentine, Grèce, Sri Lanka...

Aussi, me semble-t-il, ne peut-on qu'approuver les conclusions de Rassinier:

1. "...les dictatures ne triomphent généralement que dans la mesure où on brandit contre elles des arguments mal étudiés..." (p.172)

2. "La réalité [...], c'est que le camp de concentration est un instrument d'Etat dans tous les régimes où l'exercice de la répression garantit celui de l'autorité. Entre les différents camps, il n'y a, d'un pays à l'autre, que des différences de *nuance*, qui s'expliquent par les circonstances – mais non *d'essence*." (p.222)

3. "...c'est le camp lui-même, en soi, qu'il faut viser, indépendamment de l'endroit où il se trouve, des fins auxquelles il est utilisé et des régimes qui l'emploient." (p.228)

Mais alors, que s'est-il passé? Il s'est passé que les révisionnistes, ravis de voir un ancien résistant faire quelques réserves sur les camps, l'ont *annexé*. Il s'est passé que les "exterminationnistes", furieux de voir ces mêmes réserves, l'ont *rejeté*... Quant à lire les textes...!

### COMPTES DP 1986

## Mieux qu'en 85

■ Loin des projecteurs de l'actualité, l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la SA des Editions Domaine Public s'est réunie le 15 mai 1987. Elle a approuvé les comptes d'exploitation de l'exercice 86:

#### Charges

Impression et routage	75 206.20
Salaires, charges sociales	56 648.30
Frais d'administration	17 918.10
Total	149 772.60

#### Produits

Abonnements	150 541.25
Ventes au numéro	779.35
Intérêts bancaires	851.30
Total	152 171.90

#### Résultat de l'exercice

2399.30

A lire entre les lignes: les heures de travail, de réflexion, d'écriture de nos collaborateurs bénévoles dont le dévouement rend la poursuite de l'expérience possible.

1986 restera l'année du changement de formule: "quart de tour", éclatement des colonnes régulières, nouveaux titres, recours accru aux tramés et aux cadres.

Derrière ce rajeunissement de la façade se cache la petite révolution technique: DP, après le *Journal de la cinémathèque française* et avant *La Brèche*, est un des premiers périodiques francophones à être fabriqué entièrement en "desktop publishing" au moyen d'un ordinateur personnel. De la saisie des textes aux corrections finales des épreuves, toutes les étapes de la production de votre hebdomadaire sont désormais assurées par le secrétariat de rédaction.

L'économie ainsi réalisée a permis d'engager en cours d'année une deuxième personne, salariée, à temps partiel. Mme Joseline Junod s'occupe essentiellement de la gestion de notre fichier d'abonnés, de la promotion du journal et des tâches liées à sa fabrication.

Dès sa fondation, Domaine Public a pris le parti de se passer du soutien financier des annonceurs. Cette particuli-

té, tout en lui interdisant de rivaliser avec les autres hebdomadaires pour une couverture totale de l'actualité, fait de DP un "produit" différent. Moins que tout autre média, il ne saurait se passer du soutien de ses lecteurs. Il est en quelque sorte condamné à une gestion communautaire.

Celle-ci se manifeste à plusieurs niveaux: il y a les lecteurs qui arrondissent le prix de leur abonnement – qu'ils soient ici remerciés pour leurs dons. DP n'a évidemment pas d'argent à investir dans les campagnes de promotion destinées à le faire vendre comme un produit de consommation qu'il ne veut pas être. Dans ce domaine, l'aide des lecteurs qui tentent de le faire connaître autour d'eux lui est précieuse. Enfin, que ce soit pour demander des renseignements complémentaires, pour signaler des innovations intéressantes, voire pour défendre des points de vue opposés, ceux qui continuent à nous écrire nous apportent le feedback indispensable à toute publication qui veut rester vivante.

Domaine Public



# Agriculture, le bilan écologique

■ Durant des siècles, le 90% de la population pourvoyait elle-même à son propre approvisionnement, et parvenait à peine à dégager de quoi nourrir le 10% de non-producteurs. Aujourd'hui, les proportions sont plus qu'inversées. Un peu plus d'un salarié sur vingt gagne sa vie dans la production primaire, qui a désormais tous les traits d'une industrie. Les crises de surproduction agricole ont montré que les limites de l'intensification et de la rationalisation sont aujourd'hui atteintes. Avant d'évoquer les avenir possibles pour l'agriculture, parlons un peu de ses coûts écologiques et sociaux.

## Coûts écologiques et sociaux de l'agriculture industrielle

### ● Pollution des eaux et du sol.

Les déjections des élevages industriels et l'épandage excessif d'engrais sont d'importants facteurs de pollution des eaux. Les nitrates utilisés dans l'élevage ont déjà rendu imbuvable l'eau potable de près de 200 000 Suisses; les épandages contribuent à l'eutrophisation des eaux, et ne sont pas susceptibles d'être retenus par une station d'épuration.

Le sol s'imprègne peu à peu de résidus de traitement agricole, et les accumule dangereusement.

● **Pollution des denrées alimentaires.** Ces résidus (notamment pesticides pour les cultures et antibiotiques pour l'élevage) parviennent aussi à des doses diverses dans les denrées alimentaires. Notons qu'ils sont toujours la marque d'une qualité intrinsèque douteuse de la denrée elle-même: les antibiotiques sont le corollaire obligé de l'élevage industriel...

● **Cercle vicieux des traitements.** Rachel Carson dans le best-seller écologiste *Le printemps silencieux* (1964), a, la première, mis en évidence le danger des produits de traitement. Depuis, certains parmi les plus nocifs, comme le DDT, ont été interdits, principalement en raison de leur fâcheuse propriété de se concentrer le long des chaînes alimentaires. Les pesticides utilisés aujourd'hui chez nous – pas ceux que nous ex-

portons dans le tiers monde! – se dégradent plus rapidement. Mais un autre danger de leur emploi demeure: le développement très rapide et imprévisible de résistances de la part des organismes visés. Des critères de sélection axés sur le rendement à court terme ont appauvri la diversité et la capacité de résistance naturelle des espèces cultivées. Cette nouvelle fragilité a été compensée par un généreux coup de pouce chimique, d'où accroissement du risque pour notre alimentation.

● **Nivellement de la nature et des paysages.** Les monocultures – aboutissement des processus de concentration et de spécialisation – nivelent le paysage en fonction des exigences des machines et des grandes surfaces uniformes. Ce qui signifie disparition des haies, bosquets, zones sèches ou humides, ruisseaux et plantes adventices.

L'intensification agricole porte une lourde responsabilité dans la dramatique réduction des espaces de vie pour la faune et la flore. Une recherche de la Station ornithologique de Sempach montre que si une zone humide naturelle héberge (par unité de 10 ha) 60 couples d'oiseaux de 18 espèces différentes, une zone de culture intensive moderne n'en recèle plus que 6 de 4 espèces. Paradoxe de ce nivellement biologique, on s'acharne à supprimer ce qui pourtant est un excellent auxiliaire du paysan: haies coupe-vent, prédateurs d'insectes nuisibles, etc.

● **Finalement, le coût social** de cette évolution commence lui aussi à peser dans la balance: depuis 1939, soit un peu plus d'une génération, près de deux exploitations sur trois ont disparu.

## De l'intensification à l'extensification

Les coûts écologiques et sociaux se traduisent aujourd'hui en coûts financiers et le débat devient politique. Il a fallu quelques années au monde agricole pour encaisser les reproches conjugués des économistes et des écologistes; pour comprendre qu'il avait été piégé, également par ceux qui l'ont orienté vers la productivité

maximale. Le fait que l'agriculture soit elle-même victime de la pollution a sans doute aidé à faire passer le message. Les boues des step, chargées de métaux lourds font de la terre nourricière la poubelle des villes, et une récente étude de la station fédérale de Liebefeld chiffre à 500 millions le dommage subi par l'agriculture du fait de la pollution de l'air. Si écologistes et économistes sont d'accord pour réclamer une autre politique agricole, leurs solutions divergent. Pour les seconds, il s'agit de poursuivre l'évolution vers l'agriculture industrielle, de démanteler les instruments étatiques d'orientation, et de soumettre le secteur agricole à la loi commune de l'économie, quitte à accroître encore les coûts externes. Quant aux premiers, ils voudraient que l'Etat cesse d'intervenir pour stimuler et récompenser la surproduction. Le sens de la politique agricole devrait être de minimiser les coûts externes et de compenser les moins-values dues à des restrictions obligatoires (situation en montagne, taille de l'exploitation, etc) ou volontaires, voire négociées (promotion de la qualité, diminution des traitements chimiques, respect de la diversité des espaces naturels).

Changement de génération à la tête de l'USP, évolution de la recherche, désir des consommateurs de manger plus sainement, même si c'est un peu plus cher, pression écologiste, tout cela devrait déboucher sur ce que M. Piot lui-même appelle l'extensification de l'agriculture, c'est-à-dire une réorientation assez fondamentale des critères de soutien et d'intervention de l'Etat.

Pour que ce changement ait un sens, trois suggestions :

● Des paiements en fonction de la qualité (cela se fait pour le vin, et se fera bientôt pour le lait et le blé), et des frais réels de production.

● Un soutien effectif à l'agriculture de montagne: les disparités de revenus doivent progressivement être comblées.

● Un programme sérieux de conversion à la culture biologique.

René Longet

Société suisse pour la protection de l'environnement